



## FICHE DE POSTE Assistante de Direction

**ETABLISSEMENT**: Université de Lorraine

SERVICE ou U.F.R. : ENSTIB
VILLE : EPINAL

**AFFECTATION MULTI-SITES** : □ OUI /⊠ NON

# **IDENTIFICATION DU POSTE**

Nature du concours : BOE

Corps : ADJENES

Branche d'Activité Professionnelle (BAP): J

Emploi-type de rattachement (REFERENS / RIME / BIBLIOFIL) : Adjoint/e en gestion administrative

Catégorie : C

Numéro de poste : 27541L

**Quotité de travail** (exprimée en %): 100 **Encadrement** : □ OUI / ☒ NON

### **PRESENTATION GENERALE**

#### Description de la structure d'affectation :

Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois Composante de l'Université de Lorraine – Membre du Collègium Lorraine-INP – Campus des métiers et qualification Bois Grand Est – Formation de 400 étudiants de niveau Licence, Master, Ingénieurs en formation initiale et par apprentissage – 30 doctorants – 60 personnels – budget 5,6 M€ - 11700 m² de surface - 3 laboratoires d'appuis (LERMAB-IJL,CRAN) – 1 interface industrielle (Crittbois ) – 2 partenaires hébergés (CETELOR-AIENSTIB) – 1 BU – 1 Resto U – associations étudiantes de l'Ecole.

### Description du poste :

Assurer le secrétariat et l'assistance du directeur et du secrétaire général.

Réaliser des actes administratifs dans le respect des techniques, des règles et des procédures applicables aux domaines des affaires générales et pédagogiques de l'établissement.

# **DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES**

## Activités principales (déclinées par missions)

#### Mission 1: Gestion administrative de direction

Assurer le secrétariat de direction (saisie OM sur NOTILUS, courriers, agenda...)

Participer aux réunions hebdomadaires du comité de direction et en rédiger le compte-rendu

Participer aux réunions mensuelles du COPIL et au Conseil d'Ecole 2 fois par an, en rédiger les comptes rendus et en assurer la diffusion.

Renseigner les tableaux de bord des enquêtes CTI, CDEFI avec le Directeur et la SG Inscrire les conventions (PFE – AOT) sur le logiciel GECO et les suivre jusqu'à clôture

### Mission 2 : Assistance sur événements, manifestations spécifiques

Contribuer à l'organisation du Forum emploi-stage à l'ENSTIB en lien avec la direction des partenariats Assurer la gestion de la participation d'étudiants aux salons et forums extérieurs, portes ouvertes de l'École...et assurer le lien avec le service financier concernant les missions.

Apporter un soutien aux missions pédagogiques spécifiques sur besoin (accompagnement des étudiants aux cordées de la réussite...).

Participer à l'organisation de la cérémonie annuelle de remise des diplômes aux étudiants de l'École.

Participer à la préparation des manifestations organisées à l'École et veiller à la bonne diffusion des informations auprès des services concernés (technique – informatique...).

#### Activités associées :

Classement, archivage des pièces administratives et des dossiers suivis physiques et/ou dématérialisés Participation à l'organisation d'élections sur le site, s'il y a lieu

Prise en charge du standard téléphonique, partagé avec le service scolarité

Mise à jour et suivi de l'affichage de l'écran d'accueil en collaboration avec le service informatique de l'Ecole.

Réservation des salles de réunion sur ADE (demandes externes et internes)

Réception et suivi des fiches hébergés via le logiciel DEPECHE

### **COMPETENCES LIEES AU POSTE**

#### Savoirs:

Connaissance de l'organisation de l'Université de Lorraine appréciée (services, composantes...)

Connaissances générales de gestion administrative

Maîtrise des logiciels de l'université de Lorraine ADE, DEPECHE, GECO appréciée (formations possibles)

Connaissance des logiciels Excel, Word...

Qualités organisationnelles et autonomie

Faire preuve de réserve et de discrétion

### Savoir-faire opérationnels :

Connaître les techniques de secrétariat et de gestion et savoir appliquer les procédures en vigueur

Connaître le domaine fonctionnel d'exercice et ses relations avec les autres domaines

Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée

Informer et rendre compte

Rechercher l'information, la vérifier et la classer

Participer, s'informer se former

### Compétences relationnelles :

Savoir travailler en équipe

Travailler en collaboration avec les interlocuteurs internes et externes :

- Directeur, directeur pédagogique, secrétaire général, équipe enseignante, collègues des autres services (financier, scolarité, techniques), étudiants, public, labos et structures hébergées.
- Autres personnels des services centraux de l'UL

## **CONDITIONS ET CONTEXTE DE TRAVAIL**

#### TEMPS DE TRAVAIL :

<u></u>			
<u>Pics d'activités possibles</u> : ⊠ OUI / □ NON (si oui préciser les fréquences et périodes éventuelles) Préparation et organisation de manifestations <u>Modalités particulières de temps de travail (cf. règlement de gestion UL)</u> :			
Précisions complémentaires le cas échéant :			
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS :			
Au sein de l'UL :  ☑ Occasionnels ☐ Intermittents ☐ Fréquents ☐ Permanents			
En dehors de l'UL :  ☑ Occasionnels ☐ Intermittents ☐ Fréquents ☐ Permanents			
Précisions complémentaires le cas échéant :			

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES			
☐ Travail plutôt seul	⊠ Travail plutôt en équipe	☑ Travail régulièrement au contact du public / des usagers	
Partenaires (internes/externes)			
Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)			
Liens avec d'autres postes Nature du lien (travail collaboratif et journalier			
ou services	/ échange hebdomadaire/ mens		
Administratifs et techniques	quotidien		
Equipe Pédagogique	régulier		
Services centraux (DFOIP, RH)	régulier		
Partenaires externes :			
Liens avec d'autres	Nature du lien (travail co		
partenaires de l'UL	/ échange hebdomadaire/ mens	suel, collaboration ponctuelle)	
EPLE publics	ponctuelle		
Entités hébergées sur site	occasionnel		
Intervenants extérieurs	régulier		
AUTORISATIONS / HABILITATIONS SPECIFIQUES LIEES AU POSTE			
FORMATIONS: ☑ Oui ☐ Non (si oui préciser les formations obligatoires liées au poste) Logiciels de scolarité ADE (salles, plannings) Logiciels GECO (gestion de conventions) DEPECHE (gestion personnels hébergés) ENT			
HABILITATIONS : ☐ Oui ☒ Non (si oui préciser les habilitations liées au poste)  AUTORISATIONS - ACCREDITATIONS : ☐ Oui ☒ Non (si oui préciser les autorisations spécifiques liées au poste — ex : autorisation zone à régime restrictif (ZRR))  Autres :			
EQUIPEMENTS SPECIFIQUES LIES AU POSTE			
☐ Oui ☒ Non (si oui préciser les équipements visés lunettes, casque, masque, vêtement, etc)			
INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE			
Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : ☐ Oui ☒ Non			
Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :			
IPAGE: □ Oui ⊠ Non			
Si oui, à quel titre :			
TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE			
Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :			
Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :			
SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES			
Accessibilité du lieu de travail Le site est desservi par les transports en commun, arrêt de bus à proximité. Des emplacements réservés sont disponibles sur le parking. Le bureau se situe au 1 <sup>er</sup> étage desservi par un ascenseur ou par des escaliers, avec des toilettes aménagées à proximité.			
Contraintes physiques			
Station assise et travail sur écran.			

# **Contraintes cognitives**

Les missions du poste supposent une réelle autonomie et des échanges fréquents entre différents niveaux d'interlocuteurs (interne et externe). Une grande rigueur dans la saisie des informations et une attention parfois prolongée, notamment lors des réunions.

### Environnement de travail

Des pics d'activités sont à prévoir lors des quelques manifestations organisées par l'école.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984